



T +33(0)388412560

www.coe.int

pressunit@coe.int

Ref. DC 146(2013)

Public consultation on the future of the European Court of Human Rights

Strasbourg, 19.11.2013 – The Council of Europe has launched a public consultation on the longer-term future of Europe's human rights system, based on the European Convention on Human Rights and the European court in Strasbourg.

Individuals and organisations are invited to send contributions on any aspect of the convention system, such as:

- Future challenges to the convention and the court

The role of the court in helping to protect and interpret individual rights

Possible reforms to help cut the backlog of cases at the court

The procedure for implementing court judgments and the role of national authorities

Payment of compensation to applicants

Initial contributions should be submitted via the [Council of Europe website](http://www.coe.int) by 12 noon CET on Monday 27 January 2014. Selected contributors may be invited to take part in further discussions.

A group including national experts nominated by Council of Europe member governments will review the information gathered. A report will subsequently be submitted to the Council of Europe's Committee of Ministers by 15 April 2015.

This process is a direct result of the 2012 [Brighton Conference](#) on the future of the European Court of Human Rights.

Contact: [Andrew Cutting](#), Media officer, tel +32 485 217 202

Consultation publique sur l'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme

Strasbourg, 19.11.2013 – Le Conseil de l'Europe a lancé une consultation publique sur l'avenir à plus long terme du système européen des droits de l'homme fondé sur la Convention européenne des droits de l'homme et la Cour européenne de Strasbourg.

Les personnes et les organisations sont invitées à envoyer des contributions sur tout aspect du système conventionnel, dont :

- les défis auxquels la Convention et la Cour seront confrontées dans l'avenir

le rôle de la Cour dans la protection et l'interprétation des droits individuels

les réformes possibles pour contribuer à la réduction du nombre d'affaires en souffrance devant la Cour

la procédure d'exécution des arrêts de la Cour et le rôle des autorités nationales

le versement d'une réparation aux requérants.

Les premières contributions devront être soumises par l'intermédiaire du [site web du Conseil de l'Europe](#) avant le lundi 27 janvier 2014, à 12h00 heure française. Certaines des personnes ou organisations ayant contribué à cette consultation pourraient être invitées à participer à la suite des discussions.

Un groupe comprenant des experts nationaux nommés par les Etats membres du Conseil de l'Europe passera en revue les informations réunies. Un rapport sera présenté au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe d'ici le 15 avril 2015.

Cette procédure s'inscrit dans le droit fil de la [Conférence de Brighton](#) de 2012 sur l'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme.

Contact : [Andrew Cutting](#), attaché aux médias, tél +32 485 217 202